

Commune de TINTIGNY

DEMANDE DE CONCESSION AU CIMETIERE

à retourner au bureau communal de Tintigny

Je soussigné(e)
demeurant à, rue et n°
sollicite de l'autorité communale une concession au

a) cimetière de :

b) emplacement :

c) dimension :(1)

Destination de la concession :

Inhumation de :

.....
.....
.....

Cette concession est (n'est pas) destinée à la construction d'un caveau.

Je m'engage à liquider dès réception de l'avis de paiement le montant du prix de la concession et à respecter les conditions imposées par le règlement communal sur les cimetières et sépultures et sur les concessions de sépulture.

Je m'engage en outre à porter à la connaissance de l'Administration communale tout changement de destination de cette concession.

Le

Signature

(1) Longueur uniforme de 2,50 mètres

Largeur :

- Inhumation en pleine terre :

· 1.20 mètre par fosse (3 M²)

· 1.00 mètre par personne (si inhumation de plusieurs personnes l'une à côté de l'autre, ex. 2 personnes : 5 M²)

- Inhumation en caveau :

· 1,20 mètre par case (3 M²)

· + 1 mètre par case supplémentaire (soit 2,20 mètres pour 2 cases : 5,50 M² ...)